



## Reconnaissance des métiers et des diplômes ! Pour les salaires !

***Si la mobilisation actuelle des travailleurs sociaux de la fonction publique pour la reconnaissance de leurs métiers et de leurs diplômes à Bac+3 est nécessaire, il est important de l'inscrire aussi plus largement dans une mobilisation public/privé pour les salaires et l'emploi...***

Alors que les travailleurs sociaux se sentent de plus en plus méprisés dans l'exercice de leurs métiers et de leurs missions, qu'ils soient dans le public comme dans le privé associatif, une mobilisation des travailleurs sociaux de la fonction publique a vue le jour pour la reconnaissance des diplômes à Bac+3 et le retrait du projet de décrets toiletant la filière socio-éducatif dans la Fonction Publique Territoriale. ( Ces décrets devant s'appliquer par la suite dans les 2 autres fonctions publiques.)

Avec l'ensemble de leurs organisations syndicales, ils revendiquent l'intégration dans la catégorie A de la fonction publique. Les discussions se déroulent actuellement au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale. Le gouvernement persiste à ne pas vouloir reconnaître les formations des travailleurs sociaux (ES, AS, CESF, EJE) à Bac +3 et d'en tirer les conséquences au niveau des rémunérations.

Si la reconnaissance à BAC +3 peut donner quelques espoirs pour une réelle reconnaissance des métiers du social, elle ne règlera pas obligatoirement la question salariale qui est avec les conditions d'exercice de leurs missions, au centre des préoccupations des travailleurs sociaux comme de l'ensemble des salariés de la santé, du médico social et du social.

### **Pour une autre politique salariale !**

Le salaire au mérite et individualisé, l'allongement des carrières, le recul des départs en retraite ou les pertes de salaires sur l'ensemble des carrières, sont les seules perspectives que donne le gouvernement et les employeurs du privé aux salariés de la santé et du social.

Les statuts sont menacés au même titre que les conventions collectives du secteur privé associatif.

La coupe est pleine !

La journée de mobilisation du jeudi 16 juin est une étape de plus pour faire avancer la reconnaissance à Bac +3 des diplômes en travail social. Pour que cette reconnaissance se traduise par une revalorisation salariale significative, les travailleurs sociaux du public comme du privé doivent unir leurs forces et inscrire cette mobilisation dans un mouvement plus large sur les salaires et l'emploi, pour la défense des statuts et des conventions collectives, pour la défense des services publics de la santé et du social. Pour gagner ensemble !

Les Fédérations Sud Santé Sociaux et Sud Collectivités Territoriales se prononce pour :

- Une reconnaissance des métiers et des formations professionnelles du sanitaire et du social ;
- Une reconnaissance de l'utilité publique de l'action sociale que l'on travaille dans le public ou le privé ;
- Une grille unique des salaires public/privé, avec carrière linéaire et intégration des primes ;
- Pas de salaires à moins de 1600 Euros et 300 Euros tout de suite ;

Exigeons des pouvoirs publics les moyens d'une action sociale à la hauteur des besoins des populations....

**Jeudi 16 juin  
Tous à Paris Manifestation nationale  
des travailleurs sociaux  
13h30 Rue de Varenne**